

de M. KERVENKA. Sur les lignes directrices de la situation financière, il n'y a pas d'augmentation de la part communale, des impôts locaux, on ne peut qu'y souscrire. Pas d'emprunts nouveaux, cela mériterait débat. Faire appel à l'emprunt n'est pas forcément une mauvaise gestion, surtout actuellement avec des taux bas et surtout si on a des projets ambitieux. Le budget de fonctionnement baisse. Les services voient leur budget de fonctionnement baisser de 2,5 %, ce sera apprécié en fonction des choix. Certains services ont privilégié les subventions aux associations de manière à ce que leur budget ne baisse pas. Le budget d'investissement est conforme à ce que vous proposiez et globalement on peut être d'accord avec ces propositions. Mais c'est même à un plus haut degré qu'on pourrait mener des réflexions et des pistes. Le DOB est fait aussi pour cela. En ce qui me concerne, je trouve que l'on ne fait pas assez de projets innovants, de projets sur le développement durable, à partir du soleil ou du vent. On est quand même bien placé aux Sables d'Olonne. Pas de réflexion sur la circulation, sur la revitalisation du Centre Ville par exemple. Il faudra que l'on ait ces pistes, là aussi, notamment à discuter au niveau de la nouvelle commune. Je remercie bien entendu le travail des services. Bien entendu M. KERVENKA, vous n'êtes pas le seul héros. »

Yvan KERVENKA : « Je ne tiens pas à être un héros, simplement un serviteur. »

Armel PECHEUL : « J'aurais une question à vous poser à propos des investissements et notamment des recettes d'investissements. M. LANDAIS a fait remarquer tout à l'heure que les cessions d'immobilisations étaient passées de 5 millions en 2016 à 3 millions envisagées en 2017. Il me semble que vous avez oublié une recette puisque j'ai lu dans la presse, bien informée, que le 1^{er} mars 2018, vous vendriez une dépendance du domaine public, en l'occurrence le gymnase du lycée Tabarly. Alors, j'aurai voulu savoir si vous confirmez cette information ou pas ? Et si oui, combien a-t-il été vendu ? Et pourquoi ne figure-t-il pas dans les recettes d'investissements de 2017 ? Au passage, si cela a été vendu, comment peut-on vendre sans déclassement du domaine public ? Quel est l'avis du domaine ? Quand est-ce que le Conseil Municipal a été consulté pour que cela passe en domaine privé ? Voilà les quelques questions que je me posais sur les recettes d'investissements en matière d'urbanisme. »

Geoffroy De BAYNAST : « S'agissant de la salle de sports de la rue du Moulin, je ne sais pas d'où vous tenez ces informations. Je ne sais pas de qui la presse tient ces informations, puisque les nôtres sont très claires. Nous n'avons pas vendu le gymnase de la rue du Moulin et aujourd'hui, il n'est pas à vendre, pour la bonne raison qu'il n'est pas vendable. Vous le savez, il s'agit d'un bâtiment public, qui ressort du domaine public, affecté à un service public et qui surplus est occupé. Il n'est pas vendable. On a reçu avec Guénaél SEVENO les utilisateurs pour les rassurer sur les rumeurs les plus folles qui ont circulé comme quoi, ils allaient être expulsés. Il y aura effectivement à se poser la question de la pérennité de cet ouvrage. Tout le monde sait que cette salle est vétuste, de très mauvaise qualité. Néanmoins, aujourd'hui, il n'est pas question de la vendre. Je crois effectivement que le Conseil Régional a vendu son lycée et a laissé entendre au promoteur qu'on allait aussi vendre la salle de sports. Effectivement, d'après ce que j'ai cru comprendre, par un journaliste bien informé, c'était indiqué dans le compromis de vente de la Région. On n'a absolument pas été consulté sur cette question. On fait ce qu'on veut à ce sujet et on aura l'occasion d'en débattre devant le Conseil Municipal lorsque la question se posera. Avant de songer à vendre le gymnase, se pose la question du relogement de ses occupants, à savoir un club de twirling et un club de boxe. C'est normal que l'on n'ait pas mis cette recette dans le budget 2018 car nous ne vendons pas. »

Armel PECHEUL : « On aura de toute façon ces documents dans les jours qui vont venir puisque l'on a demandé officiellement à la Région, on verra bien si c'est vrai ou pas. Si c'est un faux, je crois qu'il faut porter plainte et se porter partie civile. »

Geoffroy De BAYNAST : « Je ne sais pas pourquoi la Région parle de ça. On n'est pas consulté, on ne vend pas. La vente de la chose d'autrui étant impossible, je ne vois pas en quoi nous serions engagés par les propos de la Région. »

Armel PECHEUL : « C'est une promesse de vente sous condition suspensive, de ce que j'ai lu dans la presse. »

Geoffroy De BAYNAST : « On a absolument rien signé. »

Armel PECHEUL : « D'accord. »

Guénaël SEVENO : « Je vais juste rajouter que j'apprécie l'ambiance sportive qu'il y a eu. En aucun cas, les clubs que l'on vient de nommer se sont alarmés. On les a simplement rencontré au vu de ce qu'il avait été marqué dans la presse, nous tenions à faire un point et le climat était très sportif, très convivial. »

*
* *

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte cette question à l'unanimité.

*
* *

08-FINANCES COMMUNALES - EXERCICE BUDGÉTAIRE 2017 DÉCISION MODIFICATIVE N°6

Rapporteur : Yvan KERVENKA
Adjoint au Maire

Mes Chers(ères) Collègues,

Par délibération en date du 21 février 2017, le Conseil Municipal a approuvé le Budget Primitif 2017 (budget principal).

Il apparaît nécessaire de procéder aux réajustements de crédits liés au fonctionnement des services et aux projets en cours.

Monsieur le Maire propose par conséquent à notre assemblée :

– d'approuver la décision modificative n°6 et d'autoriser les écritures budgétaires jointes à la présente délibération.

*
* *